



NOTE DE PRESENTATION BREVE & SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018



LE 04/04/2019

Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20190410-035-1-2019-AU
Date de télérmission : 10/04/2019
Date de réception préfecture : 10/04/2019

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget général de la commune est composé du budget principal et 7 budgets annexes : Eau, Assainissement, Vie économique, Opérations immobilières, ZAC des Grands-Champs, Eco-Quartier des Fonds Gautiers et Transports.

Le projet de budget 2018 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 15 Mars 2018.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De continuer le programme d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	7 452 284.41	g	8 086 113.33
	Section d'investissement	b	3 151 825.74	h	3 006 700.07
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	1 279 258.26
	Report en section d'investissement (001)	d	900 566.97	j	
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	11 504 677.12	=g+h+i+j	12 372 071.66

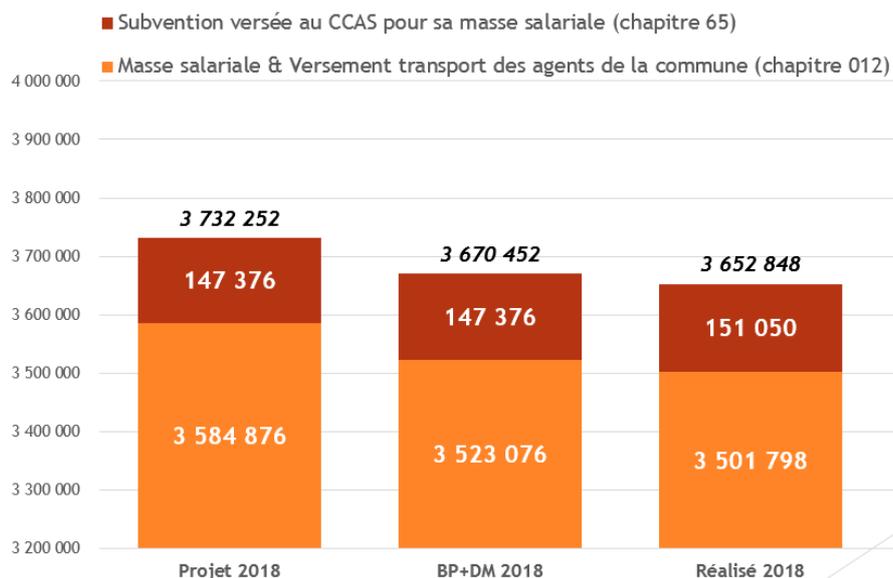
= RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	633 828,92
Résultat antérieur reporté	1 279 258,26
Résultat final	1 913 087,18

= RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-145 125,67
Résultat antérieur reporté	-900 566,97
Résultat final	-1 045 692,64

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL

1. Charges de personnel et effectifs de la collectivité au 31 décembre 2018

Les charges en personnel (chapitre 012) pour l'exercice 2018 ont atteint 3 501 798€ contre 3 628 941€ en 2017 soit une diminution de -4%.



Le tableau des effectifs au 31 décembre 2018 se présentait de la manière suivante :

Répartitions des effectifs par catégorie au 31 décembre 2018

	Nbre	%
CATEGORIE A	5	5,10%
CATEGORIE B	8	8,16%
CATEGORIE C	76	77,55%
DROIT PRIVÉ	9	9,18%
TOTAUX	98	100%

Répartitions des effectifs par filière au 31 décembre 2018

	Nbre	%
ADMINISTRATIF	20	20,41%
CULTURELLE	4	4,08%
ANIMATION	18	18,37%
POLICE	2	2,04%
MEDICO SOCIAL	4	4,08%
TECHNIQUE	41	41,84%
DROIT PRIVÉ	9	9,18%
TOTAUX	98	100%

2

2. Compte administratif 2018

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

La section de fonctionnement se décompose de la manière suivante :

Les dépenses sont de 7 452 284€ contre 8 897 903€ en 2017 soit une diminution de -16.25% :

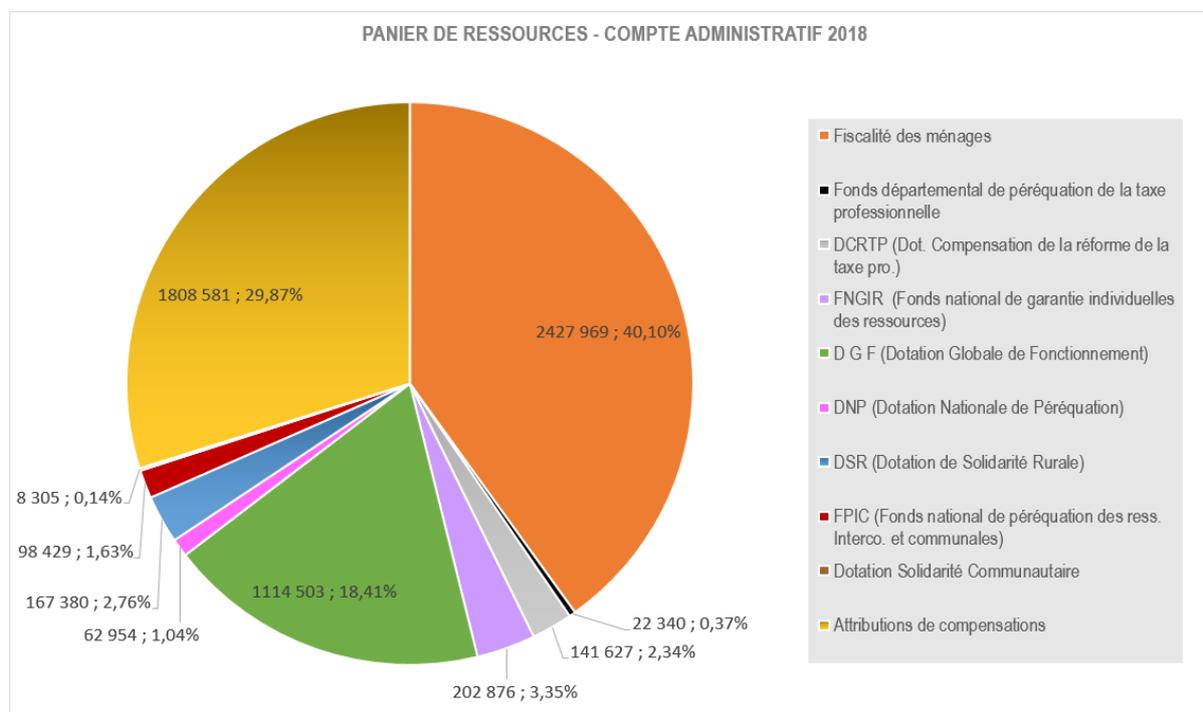
Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 955 536.49	1 733 468.77	147 261.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 523 476.00	3 502 125.54	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 100.00	1 154.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	593 859.52	577 489.80	
Total des dépenses de gestion courante		6 075 972.01	5 814 238.11	147 261.56
66	CHARGES FINANCIERES	372 150.01	321 291.73	50 857.10
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 849.50	18 236.64	
022	DEPENSES IMPREVUES	211 473.78		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 699 445.30	6 153 766.48	198 118.66
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 557 032.90		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	981 717.09	1 100 399.27	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 538 749.99	1 100 399.27	
TOTAL		9 238 195.29	7 254 165.75	198 118.66
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

Les recettes sont de 9 365 371€ contre 11 194 021€ en 2017 soit une diminution de -16.34% :

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	95 393.00	55 293.60	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	518 357.00	688 158.64	
73	REMBOURSEMENTS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	4 742 108.00	4 734 537.02	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 737 870.00	1 882 224.42	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	128 074.00	172 998.27	8 428.25
Total des recettes de gestion courante		7 221 802.00	7 533 211.95	8 428.25
76	PRODUITS FINANCIERES	105 066.89	21 922.90	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	208 000.00	43 336.65	
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 534 868.89	7 598 471.50	8 428.25
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	424 068.14	479 213.58	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		424 068.14	479 213.58	
TOTAL		7 958 937.03	8 077 685.08	8 428.25
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 279 258.26		



En 2018, le panier de ressources, constitué de la *fiscalité des ménages*, des *dotations de l'Etat* et de l'*attribution de compensation versée par Grand Poitiers* correspondant à la *fiscalité transférée réduite des transferts de compétences* s'élève à 6 054 964 € :



NB : Fiscalité des ménages – pas de revalorisation des taux votés en 2018. Poursuite du lissage acté en 2017.

A cela s'ajoute :

- les recettes courantes de fonctionnement pour 2 031 149€: la restauration scolaire, l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire, la piscine, la médiathèque, les concessions de cimetières, les impôts indirects (taxe additionnelles aux droits de mutation, taxe sur l'électricité, pylônes ...), les cessions, etc
- La reprise du résultat antérieur pour 1 279 258€

II. SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

La section d'investissement se décompose de la manière suivante :

En dépenses : D'une part, il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. D'autre part, on retrouve le remboursement du capital de la dette.

Les principaux projets réalisés en 2018 sont les suivants : réaménagement du parking du collège Saint Exupéry, la création du chemin Bellevue, l'amélioration énergétique de la salle des fêtes de Marigny-Brizay, divers travaux d'entretien dans les bâtiments communaux.

Les dépenses sont de 4 052 392€ contre 5 399 264 € en 2017 soit une diminution de -24.95% :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser
204 21	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	547 690.00 3 195 117.94	547 675.54 1 239 121.57	511 861.52
Total des dépenses d'équipement		3 742 807.94	1 786 797.11	511 861.52
10 13 16 020	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPENSES IMPREVUES	39 014.00 886 108.05 23 835.28	39 014.00 846 801.05	
Total des dépenses financières		948 957.33	885 815.05	
45x1	Total des opérations pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		4 691 765.27	2 672 612.16	511 861.52
040 041	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	424 068.14	479 213.58	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		424 068.14	479 213.58	
TOTAL		5 115 833.41	3 151 825.74	511 861.52
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		900 567.38		

En recettes : on retrouve les recettes dites patrimoniales comme la taxe d'aménagement et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus. Il faut noter que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2018, ni en 2017.

Les recettes sont de 3 006 700 € contre 4 498 697 € en 2017 soit une diminution de -33.17% :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138) EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 333 325.69 663 915.05	412 052.80 39 296.00	91 348.00 13 329.00
Total des recettes d'équipement		1 997 240.74	451 348.80	104 677.00
10 1068 26	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES Excédents de fonct. capitalisés PARTICIPATIONS, CRÉANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	463 550.57 1 016 859.49	438 092.51 1 016 859.49	
Total des recettes financières		1 480 410.06	1 454 952.00	
45x2	Total des opérations pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		3 477 650.80	1 906 300.80	104 677.00
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	1 557 032.90 981 717.09	1 100 399.27	
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 538 749.99	1 100 399.27	
TOTAL		6 016 400.79	3 006 700.07	104 677.00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				



Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20190410-035-1-2019-AU
Date de télétransmission : 10/04/2019
Date de réception préfecture : 10/04/2019

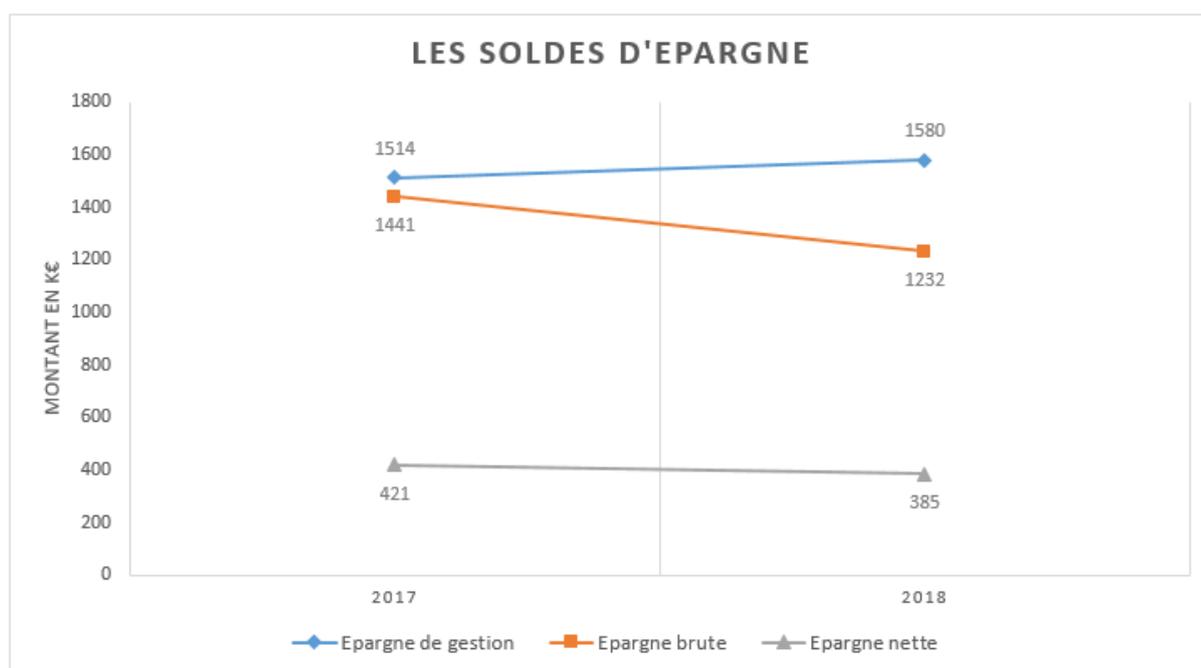
III. RATIOS ET DESENETTEMENT – BUDGET PRINCIPAL

1. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne de gestion est constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette. Elle augmente de 4.3% par rapport à 2017.

L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement du capital de la dette des remboursements de dette. Elle diminue de 8,6 %, et représente 31 % des dépenses d'équipement brut



Le coefficient d'épargne est de 0.21. Le seuil d'alerte pour une commune de plus de 2 000 habitants se situe en dessous d'un coefficient de 0.15.

2. Etat de la dette de la commune

Voici l'évolution de l'encours de la dette pour le budget principal :

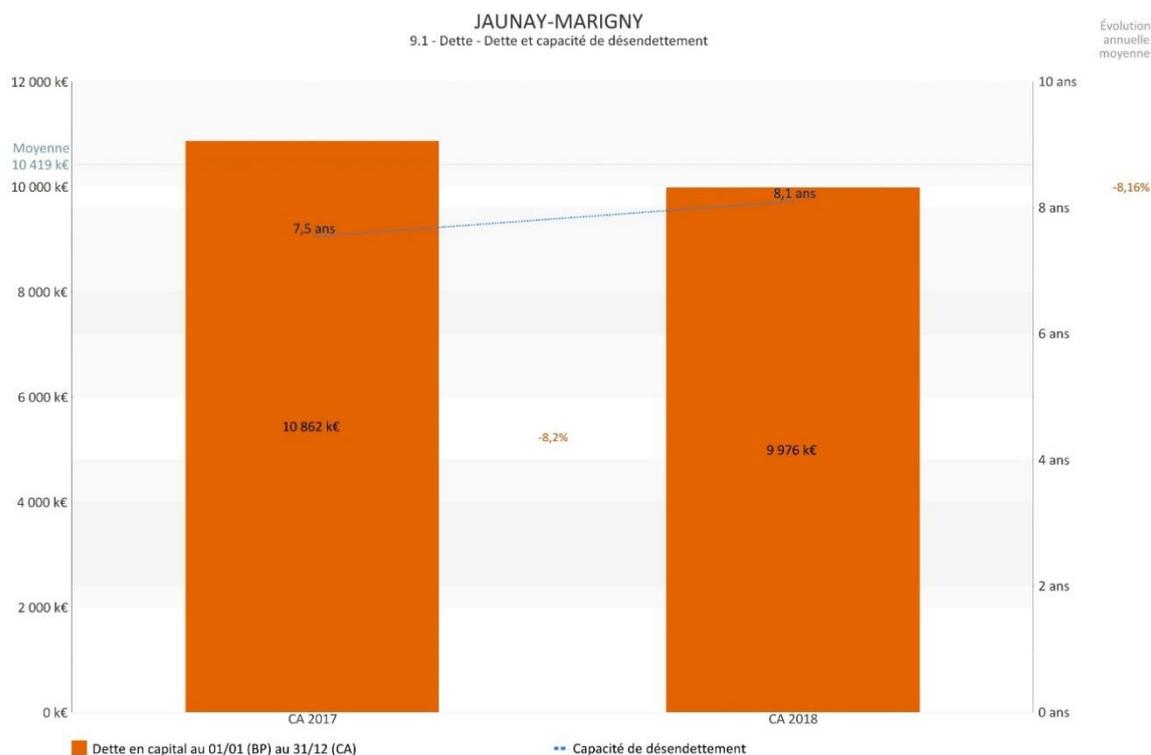
	2017	2018
Encours de dette brute au 31/12/N	10 861 665,27	9 975 568,22

1. Encours de la dette (1/01/N) / Recettes réelles de fonctionnement	1,65	1,43
2. Endettement (31/12/N) / Épargne brute (en années)	7,54	8,10
3. Marge d'autofinancement (DRF + rbst dette en IV) / RRF	94%	95%

Le ratio 1 exprime le poids de la dette en nombre d'années de recettes courantes.

Le ratio 2 exprime le nombre d'années d'épargne brute nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette en capital au 01/01. Ce ratio diminue d'année en année.

Le ratio 3 calcule la marge d'autofinancement. Un résultat supérieur à 1 exprime que la charge de la dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes. Un ratio inférieur à 1 est par conséquent plus positif.



Durée de vie résiduelle de la dette :

	2017	2018
Durée résiduelle moyenne au 31/12/N	16 ans, 2 mois	15 ans, 6 mois, 15 jours

La durée résiduelle est la durée restant avant l'extinction totale d'un emprunt. La durée de vie résiduelle moyenne mesure la vitesse d'extinction de la dette. Plus cette durée est faible plus la dette s'éteint rapidement. La durée de vie résiduelle moyenne des emprunts de Jaunay-Marigny se rapproche de la moyenne de la strate (13 ans).

3. Autres ratios

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, les données synthétiques sur la situation financière de la collectivité, prévues par l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) comprennent onze ratios définis à l'article R.2313-1.

	Compte administratif 2018 Budget principal
1 Dépenses réelles de fonctionnement en € / Population	835 €
Dépenses réelles de fonctionnement - travaux en régie (crédit du compte 72) en € / Population	817 €
2 Produits des impositions directes / Population (recettes hors fiscalité reversée)	319 €
2 bis Produits des impositions directes / Population (avec Attrib. Comp. : fiscalité reversée)	557 €
3 Recettes réelles de fonctionnement en € / Population	999 €
4 Dépenses brutes d'équipement / population	163 €
5 Encours de la dette <u>brute</u> en € / Population	1 311 €
6 Encours de la dette <u>nette</u> en € / Population	1 149 €
7 D.G.F / Population	146 €
8 Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	55,14%
9 Marge d'autofinancement courant	95,15%
10 Dépenses brutes d'équipement / recettes réelles de fonctionnement	16,29%
11 Dette / recettes réelles de fonctionnement	131%
Effort fiscal (d'après Fiche DGF)	1,021186
Effort fiscal moyen de la strate (d'après Fiche DGF)	1,173616
Potentiel financier par habitant (d'après Fiche DGF)	1341,49
Potentiel financier moyen de la strate (d'après Fiche DGF)	1074,30



Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20190410-035-1-2019-AU
Date de télétransmission : 10/04/2019
Date de réception préfecture : 10/04/2019

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvement réels. Les dépenses liées à des travaux en régie (crédit du compte 72) sont soustraites aux DRF.

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée).

Ratio 2 bis = Produit des impositions directes/population. En plus des impositions directes, ce ratio intègre les prélèvements pour versements de fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement /population : ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Ratio 4 = Dépenses brutes d'équipement/population : dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles), 23 (immobilisations en cours), 454 (travaux effectués d'office pour le compte de tiers), 456 (opérations d'investissement sur établissement d'enseignement) et 458 (opérations d'investissement sous mandat). Les travaux en régie sont ajoutés au calcul.

Ratio 5 = Dette/population : Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette/épargne brute -> Cf page 7) et le taux d'endettement (ratio 11).

Ratio 6 = DGF/population : part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

Ratio 7 = Dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité ; c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement.

Ratio 10 = Dépenses brutes d'équipement/Recettes réelles de Fonctionnement = taux d'équipement : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. À relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brut.

Ratio 11 = Dette/Recettes Réelles de Fonctionnement = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.



IV. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DES BUDGETS ANNEXES

Réalisations de l'exercice hors résultat reporté de l'année antérieure (002)

	DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
JAUNAY-MARIGNY	21 673 169,98 €	20 892 869,20 €
Budget Principal	7 452 284,41 €	8 086 113,33 €
Eau	770 085,63 €	787 439,42 €
Assainissement	693 711,47 €	716 353,85 €
Vie Economique	883 035,83 €	412 148,00 €
Opérations Immobilières	1 064 347,96 €	790 706,39 €
ZAC	10 208 866,45 €	9 479 809,47 €
Eco-Quartier	579 652,82 €	579 652,82 €
Transport	21 185,41 €	40 645,92 €

Réalisations de l'exercice hors résultat reporté de l'année antérieure (001)

	DEPENSES	RECETTES
	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
JAUNAY-MARIGNY	16 485 022,60 €	15 379 873,38 €
Budget Principal	3 151 825,74 €	3 006 700,07 €
Eau	3 125 232,26 €	389 269,41 €
Assainissement	423 529,64 €	417 796,05 €
Vie Economique	17 085,23 €	433 210,71 €
Opérations Immobilières	328 844,64 €	716 122,96 €
ZAC	8 815 676,41 €	9 837 763,51 €
Eco-Quartier	611 106,34 €	569 054,27 €
Transport	11 722,34 €	9 956,40 €

10

Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20190410-035-1-2019-AU
Date de télétransmission : 10/04/2019
Date de réception préfecture : 10/04/2019